LES SITES BOUYGUES-IMMOBILIER-INVESTISSEMENTS.FR - BOUYGUES-IMMOBILIER-CLIENTS.COM - BOUYGUES-IMMOCONSEILS.COM

Category: Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Ce nom de domaine a été enregistré le 13/07/2021. Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 15/10/2021. Il a été usurpé l'identité d'une société réelle. Nous avons constaté la création de plusieurs noms de domaine en janvier 2023.

Les sites internet

Le site bouygues-immoconseils.com

Il a été créé le 20/01/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bouygues-immoconseils.com

Le site bouygues-immobilier-clients.com

Il a été créé le 18/01/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bouygues-immobilier-clients.com

Le site bouygues-immoblier-investissements.fr

Il a été créé le 13/07/2021. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bouygues-immobilier-investissements.fr

Nos recherches

Les sites ne sont pas accessibles. Cette opacité doit être un des critères qui doit vous faire fuir ! Nous avons regroupé les informations par catégories.

Les numéros de téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 01 76 21 48 31
Le numéro 01 87 68 93 47

Il s'inscrit dans une série intéressante :

pratholding.com	01 87 68 90 66
afh-privateaccess.com	01 87 68 92 81
bouygues-immobilier-clients.com	01 87 68 93 47
pratholding.com	01 87 68 96 99

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Richard BARRIERE

Les produits

Il est proposé de participer en crowfunding à la création d'espaces de travail partagés. Il s'agit d'un nouvel article dans le rayon immobilier du supermarché de l'arnaque. Nous publions la plaquette de présentation :

La-presentation-du-groupe-par-le-site-bouygues-immobilier-clients.com.pdf

Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES20 0182 3100 8902 0175 2267

Les informations juridiques

Le site bouygues-immoblier-investissements.fr est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 15/10/2021.

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde

Il est à noter que le nom de la société Bouygues a été usurpé de nombreuses fois. Nous publions à titre d'exemple une enquête mise en ligne.

https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-bouyguesimmobilier-concession-com-cougar-invest-com-egp-conseil-fr/

Nous publions le lien vers le VRAI SITE : https://www.bouygues-immobilier.com/

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous pouvez aussi agir contre les escrocs. Vous trouverez avec le lien ci-dessous des stratégies selon que vous êtes en contact sans avoir versé de fonds ou que vous avez perdu des fonds. Ce travail est important. Il nous permet d'obtenir des informations sur les moyens mis en œuvre et de mieux identifier les réseaux agissant dans l'ombre.

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à l'adresse placement@adcfrance.fr

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.